

Compte rendu de la réunion technique du 27 février

Présents

Jean-Luc, Monique, Véronique, Chantal, Jean-Jacques, Delphine, Armelle, Guennët, Yolande, Patrick, Sylvie, Marie-Claude, Pierre, Elisabeth, Fatiha, Elisabeth B, Rosemary, Bernadette, Marie-France, Annick A, Annick R.

Informations :

- 2 dates importantes

- ce 27 février, l'Astipéro sur le thème du Nigéria. Soirée animée par Anne Battistoni-Lemière, professeur de géopolitique
- le 4 mars à 13H rassemblement devant le conseil départemental pour poursuivre l'action pour les parents privés de « l'allocation mensuelle de subsistance ». Le prochain CA doit discuter du bien-fondé de mener une action collective associative.

- Recrudescence des demandes d'aide alimentaire : au vu des quantités d'aide en diminution, il est convenu d'accepter 2 associations.

Proposition d'adresser un courrier aux associations (Elisabeth B)

- Organisation des permanences des lundis Pâques et Pentecôte :

Report des permanences juridiques au mardi

Pas de courrier ni d'accueil le mardi matin

Permanence téléphonique du mardi après-midi annulée

Mardi après- midi, prévoir un renfort pour assurer courrier et aide alimentaire.

- Interruption du contrat de Guennët le 2 avril. Renouvellement d'un CDD en septembre.

Continuera à venir en tant que bénévole.

Mettre un message d'absence et un renvoi sur la boîte mail.

- Stage d'Apolline du 31 mars au 30 mai dans le cadre d'un master droit des libertés. Elle va travailler avec Elise.

- Interrogations de la police, huissiers, CPAM, CAF sur des domiciliations : il y a 2 pages dans DOMIFA sur le sujet. On ne donne pas de renseignement par téléphone. Adresser un mail.

- Service civique de Paula : elle se sent souvent en insécurité à l'accueil. Il est convenu de la recevoir et de trouver des aménagements.

– Permanence AME.

Lors de la prise de rendez-vous, prévoir un entretien de plus d'1heure lorsqu'il s'agit d'une famille avec des enfants.

Il est indispensable que l'accueil soit pris en charge par quelqu'un d'autre pour assurer correctement les entretiens.

- Accueil courrier du lundi soir. Décision de modifier l'horaire en raison du peu de public après 18h30.

Désormais **17H – 18H30**. Prévenir Christian et informer du changement sur affichage, livret d'accueil et site.

- Réorientation des familles avec enfants vers le CCAS pour les nouvelles domiciliations. Le CCAS a changé d'adresse au 1er mars.

- Information sur la structure Ricochet qui accueille parents et enfants à la Grâce de Dieu.
Dépliant à disposition.

- Lancement d'une cagnotte pour participer à l'achat d'une prothèse de jambe pour une personne domiciliée à l'Asti.

Prochaine réunion le mardi 25 mars